



Section 0. Avis d'Appel d'Offres International

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (AOOD)

Nom de l'Autorité contractante : Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH)

Objet : Acquisition et installation des équipements d'oncologie médicale pour les hôpitaux du jour du CHU-MEL et du CNIU-HKM.

Référence SIGMAP : F_DIB_118445

BON A LANCER

AOOI N° : 002 /2026/MS/ANMH/PRMP/APM du 6 / 05 /2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics 2026 (1^{ère} version) de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 mars 2026.
2. L'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, des fonds sur ressources propres, afin de financer le renforcement des plateaux techniques des centres hospitaliers, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition et installation des équipements d'oncologie médicale pour les hôpitaux du jour du CHU-MEL et du CNHU-IHKM.
3. L'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, livrer et installer des équipements d'oncologie médicale pour les hôpitaux du jour du CHU-MEL et du CNHU-HKM et assurer la formation du personnel utilisateur et des techniciens dans chaque centre bénéficiaire. Le présent appel d'offres porte sur **trois (03) lots** détaillés comme suit :
 - **Lot 1 :** Fourniture et installation des mobiliers au profit du service d'oncologie du CNHU-HKM ;
 - **Lot 2 :** Fourniture et installation des matériels bureautiques au profit du service d'oncologie du CNHU-HKM ;
 - **Lot 3 :** Fourniture, installation et mise en service des équipements médico-techniques au profit du service d'oncologie du CNHU-HKM et du CHUMEL.

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire s'il dispose distinctement des capacités techniques et financière requises pour chaque lot. Lorsqu'un soumissionnaire est classé premier sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois pour défaut de preuves de qualification distinctes, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Les variantes ne seront pas prises en considération dans le cadre du présent appel d'offres.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Téléphone : +229 01 48 65 23 86 ; mail : prmp.anmh@gouv.bj et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au Secrétariat permanent de

Section 0. Avis d'Appel d'Offres International

la PRMP de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH), domiciliée à Cadjéhoun, immeuble de type R+3, Parcelle B de lot 1185, à côté du nouveau marché moderne, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT + 1).

6. Le délai de livraison est respectivement de **deux (02) mois pour les lots 1 et 2** et de **trois (03) mois pour le lot 3** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

➤ **Capacité technique :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le commerce de fourniture de mobiliers pour le lot 1, de fourniture de matériels de bureau pour le lot 2 et de la fourniture de matériels et d'équipements médicaux pour le lot 3 justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir l'autorisation (en cours de validité) du Ministère de la Santé pour la fourniture de matériels et d'équipements médicaux pour les entreprises nationales (**valable uniquement pour le lot 3**) ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant **au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025) , ainsi que l'année en cours (2026)**, les marchés ci-après définis pour chaque lot, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé:
 - **Lot 1** : au moins un (01) marché relatif à la fourniture de mobiliers de bureau d'un montant minimum de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA Hors TVA** ;
 - **Lot 2** : au moins un (01) marché relatif à la fourniture de matériels bureautique d'un montant minimum de **six millions cinq cent (6 500 000) Francs CFA Hors TVA** ;
 - **Lot 3** : au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture d'équipements médicaux d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix millions (290 000 000) Francs CFA Hors TVA** chacun.
- Disposer pour le lot 3 d'un personnel clé ayant des qualifications et expériences conformes à celles exigées au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) de fournitures au moins égales aux montants ci-après définis pour chaque lot, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1. Il s'agit de :
 - **Lot 1** : quarante-neuf millions cinq cent mille (49 500 000) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : seize millions cinq cent (16 500 000) Francs CFA ;
 - **Lot 3** : sept cent trente-sept millions (737 000 000) Francs CFA.

59

Section 0. Avis d'Appel d'Offres International

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur des montants ci-après définis pour chaque lot :
 - **Lot 1** : trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) Francs CFA ;
 - **Lot 3** : trois cent soixante-dix-huit millions cinq cent trente-un mille soixante-treize (378 531 073) Francs CFA.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ Capacité technique

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le commerce de fourniture de mobiliers pour le lot 1, de fourniture de matériels de bureau pour le lot 2 et de fourniture de matériels et d'équipements médicaux pour le lot 3 justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts
- Avoir l'autorisation (en cours de validité) du Ministère de la Santé pour la fourniture de matériels et d'équipements médicaux pour les entreprises nationales (**valable uniquement pour le lot 3**) ;
- Disposer pour les lots 1 et 2 d'un personnel d'encadrement et pour le lot 3 d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant des qualifications et expériences conformes à celles exigées au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

➤ Capacité financière :

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels, responsabilité civile professionnel indiquant l'objet du marché concerné et d'un montant minimum hors taxes de :
 - **Lot 1** : quarante-neuf millions cinq cent mille (49 500 000) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : seize millions cinq cent (16 500 000) Francs CFA ;
 - **Lot 3** : sept cent trente-sept millions (737 000 000) Francs CFA.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur des montants ci-après définis pour chaque lot :
 - **Lot 1** : trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) Francs CFA ;
 - **Lot 3** : trois cent soixante-dix-huit millions cinq cent trente-un mille soixante-treize (378 531 073) Francs CFA.
- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du jeudi 7 mai 2026 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales

Section 0. Avis d'Appel d'Offres International

(GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en **langue française** et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), premier étage de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière, sis dans l'immeuble blanc-marron de type R+3 au quartier Cadjêhoun juste à côté du nouveau marché de Cadjêhoun, Parcelle B, du lot 1185 à Cotonou Bénin, au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 10 heures 00 minute heures locales (GMT + 1).**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de réunion du 3^{ème} étage de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière, sise dans l'immeuble blanc-marron de type R+3 au quartier Cadjêhoun, juste à côté du nouveau marché de Cadjêhoun, Parcelle B du lot 1185 à Cotonou, le jeudi 11 juin 2026 à 10 heures 30 minutes heures locales (GMT + 1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1** : trois cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (381 356) Francs CFA ;
- **Lot 2** : cent vingt-sept mille cent dix-neuf (127 119) Francs CFA ;
- **Lot 3** : cinq millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (5 677 966) Francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offre appuyée de **l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



Fait à Cotonou, le

6 mai 2026

Modeste Jean-Eudes NAGO

La Personne Responsable des Marchés Publics